

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH;

Vu le décret n°2016-1233 du 19 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université ».

Vu la notification du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 28 avril 2017 attestant de la sélection du projet HESAM for AFRICA dans le cadre des Initiatives d'Excellence internationales – IDEX INT -

Vu l'appel à projet du programme HESAM for AFRICA mis en ligne le 27 septembre 2017 jusqu'au 15 décembre 2017 sur le site d'HESAM Université

ARRETE 2017/003 du 20 décembre 2017 portant nomination pour le jury de sélection des projets au programme HESAM for AFRICA.

Article 1 :

Sur proposition de M. Bendicht Weber Vice-Président Développement d'HESAM Université sont nommés membres du jury pour la sélection des projets déposés en réponse à l'appel du programme HESAM for AFRICA :

- Audrey Stewart, Arts et Métiers Paris Tech
- Christian Pédelahore, ENSAPLV
- Philippe Durance, CNAM
- Bendicht Weber, HESAM Université

Article 2 :

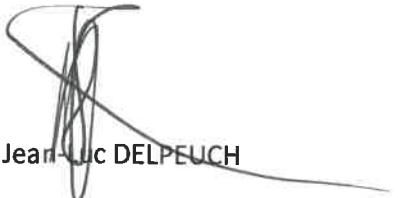
Monsieur Bendicht Weber, Vice-Président Développement d'HESAM Université est nommé Président du jury pour la sélection des projets déposés en réponse à l'appel du programme HESAM for AFRICA

Article 3 :

Le jury pour la sélection des projets déposés en réponse à l'appel du programme HESAM for AFRICA se réunit valablement si la moitié, au moins de ses membres, est présente.

Article 4 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Jean-Luc DELPEUCH